ATTÉNUATION
(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] ATTÉNUATION Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW XIII 1 231b : tenuis

Définition Fait pour le corps de s'atténuer*, de perdre du poids sous l'effet d'une maladie ou d'un traitement, amaigrissement.

Notes

- var ATENUACION

Citations

- Quelle chose soyt ingrossacion et atenuacion , elle est assés congneue [...] : quant le corps a tant de cher ou de gresse que ne peut aller sans tristesse ne toucher son fondement ne soy chaucer pour l'inflaction du ventre ne respirer, il est dit gros.
 Nicolas Panis [Guy de Chauliac], *Chirurgie, ca 1450, tr. VI, doct. 1, chap. 4.*